



Secrétariat
général
de la mer



Communiqué de presse – 17 janvier 2017

Première réunion du Comité France Maritime le 19 janvier 2017

Le jeudi 19 janvier 2017, le Comité France Maritime composé des représentants des principales filières maritimes et des régions littorales, se réunira pour la première fois, autour du Secrétaire général de la mer et du Président du Cluster Maritime Français. Lors des Assises de l'économie de la mer, le 8 novembre 2016 à la Rochelle, le Président de la République a souligné le besoin de créer une véritable filière maritime et a annoncé la constitution d'une plateforme regroupant les acteurs publics et privés. Cette « task force » va produire les diagnostics et formuler des propositions sur l'avenir des filières maritimes. Le Président de la République a chargé le Secrétaire général de la mer, placé auprès du Premier ministre, d'en assurer la mise en place et l'animation.

La première réunion de cette plateforme, qui a pris le nom de Comité France Maritime, se déroulera le jeudi 19 janvier 2017 à 10 heures, dans les locaux du Secrétariat général de la mer. Le Comité France Maritime regroupe l'ensemble des secteurs de l'économie maritime représentés au sein du Cluster Maritime Français, parmi lesquels le transport maritime, la construction navale, les activités portuaires, la pêche, l'aquaculture, la recherche, les énergies marines renouvelables, les granulats marins, la plaisance et le secteur de la croisière. De même, les exécutifs des régions littorales de métropole et d'outre-mer sont conviés au sein du Comité France Maritime.

La démarche initiée par le Comité France Maritime va permettre aux principaux acteurs publics et privés de partager dans un cadre nouveau, puis de promouvoir conjointement les axes de progrès à moyen et long terme, pour un meilleur développement des filières maritimes. Les propositions communes qui en seront issues, qu'elles soient spécifiques à un secteur ou transversales, permettront de dynamiser les filières maritimes en France et les emplois qui s'y rattachent.

Le Comité France Maritime poursuivra son action dans la durée et s'attachera à la réalisation d'objectifs concrets dans chacun des secteurs représentés ou des secteurs économiques émergents.

@SGMer

@ClusterMaritime